

*Influencez votre collectivité pour la mise en valeur
de la biodiversité de votre lac!*

Une bande riveraine modèle près de chez vous !

La thématique de La Paresseuse

Les rives jouent un rôle déterminant dans la protection de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau. Une bande riveraine possédant les trois strates de végétation remplit des fonctions écologiques importantes : elle freine les apports en nutriments et contaminants en provenance des eaux de ruissellement, elle procure des habitats de qualité pour la faune, elle fournit de l'ombre au plan d'eau en créant un écran naturel contre son réchauffement, etc.

La bande riveraine thématique *La Paresseuse* permet de protéger et de maintenir la diversité faunique en plus de réduire l'empreinte environnementale des résidents en bordure des lacs, de retrouver un cadre naturel pour la pratique d'activité de plein-air et ultimement d'atténuer les impacts de la villégiature sur la qualité de l'eau.

Pour la thématique *La Paresseuse*, les végétaux ont été choisis en fonction leur rapidité de croissance et de leur facilité de transplantation. Ces plantes abritent et nourrissent la faune présente sur les rives des lacs. Il existe plusieurs mélanges de semences sur le marché que vous pouvez utiliser dans votre rive. Assurez-vous que ces mélanges contiennent des espèces 100% indigènes.

Aussi, un moyen économique pour aider votre rive à retrouver son aspect naturel est de cesser de tondre la pelouse. Les espèces présentes naturellement autour du lac s'implanteront graduellement dans votre bande riveraine. Au bout de quelques années, son aspect aura bien changé.

En privilégiant les végétaux proposés et en cessant de tondre votre pelouse, vous pourrez vous détendre en regardant pousser votre nouvelle rive. Vous donnerez ainsi un coup de pouce aux espèces utilisatrices des bandes riveraines.

COMBATTEZ LE VERT PAR LE VERT

Le projet *Combattez le VERT par le VERT* vise à favoriser des pratiques durables en incitant les collectivités à poser des gestes pour améliorer leur environnement.

Avec la participation des riverains, les aménagements de bandes riveraines réalisés dans le cadre de ce projet se situent sur 10 lacs des territoires de Lanaudière et des Laurentides. Les rives revégétalisées s'inspirent de l'un des cinq thèmes développés par l'OBV CARA : l'Envolée, la Parfaite vision, la Paresseuse, le Gardemanger et le Bouclier faunique. Différentes espèces de végétaux sont mises en valeur selon la thématique abordée. Au travers de ces dernières, certaines plantes sont implantées pour leur qualité de captation du phosphore et de diminution de l'érosion.

L'objectif est de démystifier l'usage des végétaux indigènes afin de créer des bandes riveraines attrayantes et naturelles tout en devenant une référence visuelle pour les citoyens.



Iris versicolore

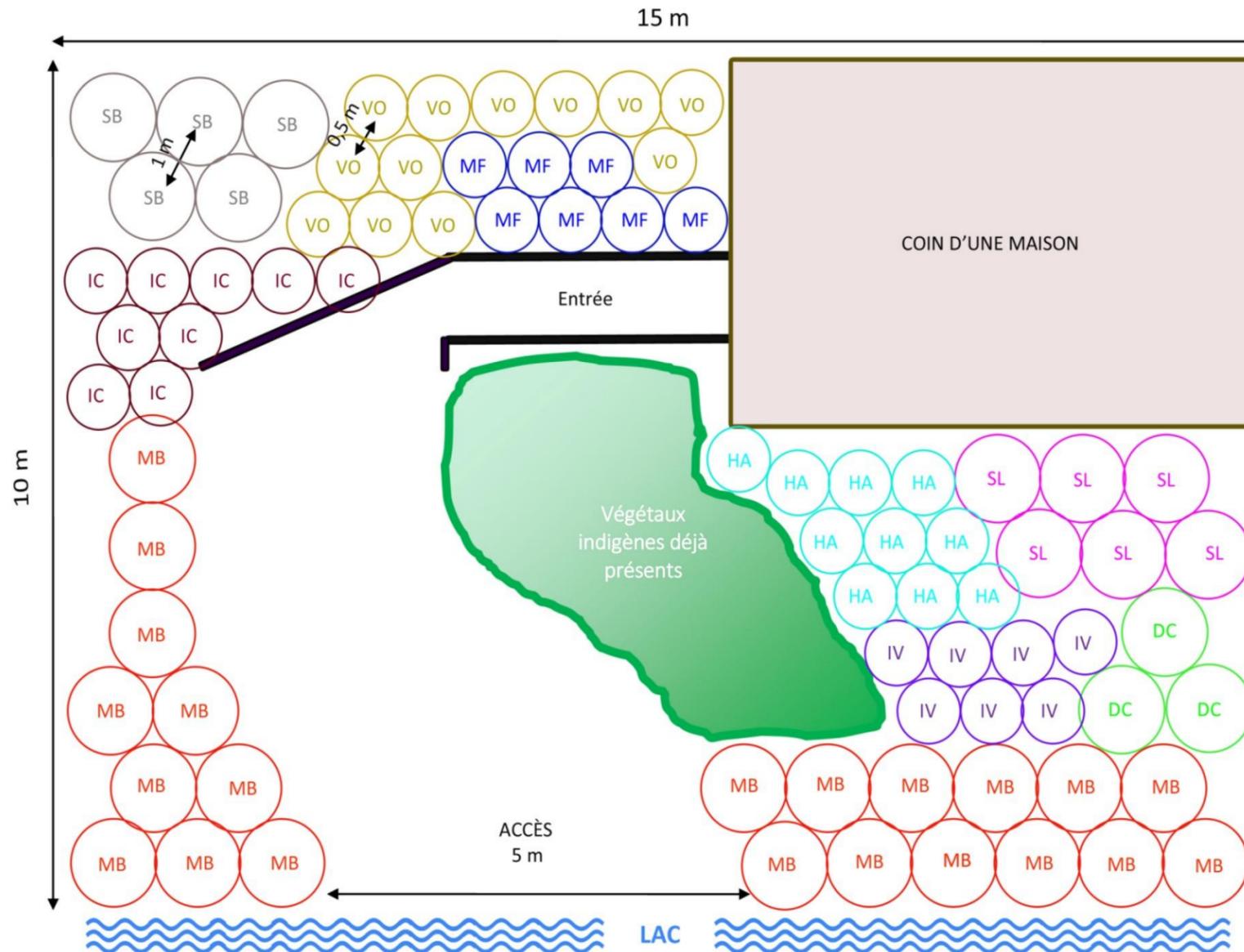
Plan d'aménagement

Liste des végétaux indigènes



Voici, à titre d'exemple, un plan d'aménagement conçu selon cette thématique :

	<p>Nom français : Spirée à larges feuilles Nom latin : <i>Spiraea latifolia</i> Hauteur: 60-150 cm Largeur: 60-150 cm Sol: Tous Humidité: Moyenne Exposition: Plein soleil et mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Dièreville chèvrefeuille Nom latin : <i>Diervilla lonicera</i> Hauteur: 90-100 cm Largeur: 90-100 cm Sol: Sableux, graveleux Humidité: Faible à moyenne Exposition: Plein soleil</p>
	<p>Nom français : Iris versicolore Nom latin : <i>Iris versicolor</i> Hauteur: 55 cm Largeur: 45 cm Sol: Sableux, loameux, argileux Humidité: Élevée à très élevée Exposition: Plein soleil, mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Eupatoire maculée Nom latin : <i>Eupatorium maculatum</i> Hauteur: 100-150 cm Largeur: 60 cm Sol: Loameux Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil, mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Myrique baumier Nom latin : <i>Myrica gale</i> Hauteur: 60 -120 cm Largeur: 200 cm Sol: Loameux Humidité: Élevée Exposition: Plein soleil et mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Impatiente du cap Nom latin : <i>Impatiens capensis</i> Hauteur: 150 cm Largeur: 75 cm Sol: Tous Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Mi-ombre</p>



Légende

- | | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| SB : Sureau blanc | VO : Verge d'or | SL : Spirée à larges feuilles |
| MB : Myrique Baumier | MF : Monarde fistuleuse | IV : Iris versicolore |
| IC : Impatiente du cap | HA : Hélénie automnale | DC : Dièreville chèvrefeuille |

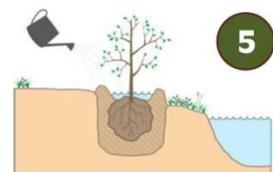
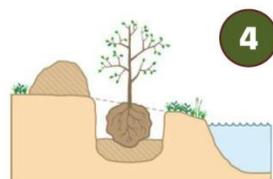
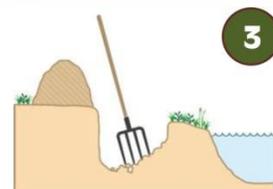
Liste des plantes suggérées dans un aménagement de type *La Paresseuse*

- (*Aquilegia canadensis*) Ancolie du Canada
- (*Calamagrostis canadensis*) Calamagrostide du Canada
- (*Carex grayi*) Carex de Gray
- (*Lonicera canadensis*) Chèvrefeuille du Canada
- (*Desmodium canadense*) Desmodie du Canada
- (*Diervilla lonicera*) Dièreville chèvrefeuille
- (*Dryopteris carthusiana*) Dryoptère spinuleuse
- (*Acer rubrum*) Érable rouge
- (*Eupatorium maculatum*) Eupatoire maculée
- (*Sorghastrum nutans*) Faux-sorgho penché
- (*Rubus idaeus*) Framboisier rouge
- (*Juniperus communis*) Genévrier commun
- (*Helenium autumnal*) Hélénie automnale
- (*Impatiens capensis*) Impatiente du cap
- (*Iris versicolor*) Iris versicolore
- (*Juncus effusus*) Jonc épars
- (*Monarda fistulosa*) Monarde fistuleuse
- (*Myrica gale*) Myrique baumier
- (*Physostegia virginiana*) Physostégie de Virginie
- (*Arctophylos Uva-Ursi*) Raisin d'ours
- (*Rudbeckia laciniata*) Rudbeckie laciniée
- (*Salix lucida*) Saule brillant
- (*Spiraea latifolia*) Spirée à larges feuilles
- (*Sambucus canadensis*) Sureau blanc
- (*Solidago canadensis*) Verge d'or du Canada
- (*Viburnum nudum var. cassinoides*) Viorne cassinoïde

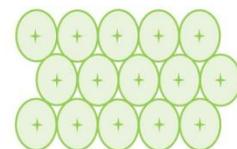


Des astuces pour une meilleure plantation :

1. Lors de la plantation, il est généralement conseillé de garder une **distance moyenne de 50 cm à 1 mètre** entre les plants d'herbacées et d'arbustes. Tandis que pour les arbres, une **distance de 5 mètres** assurera une croissance optimale pour ces végétaux.
2. Plantez en quinconce (les rangées décalées les une par rapport aux autres);
3. Creusez un trou légèrement plus grand que le diamètre du pot. Remuez le sol au fond du trou afin que ce dernier soit meuble;
4. Retirez le plant du pot en le manipulant délicatement et déposez-le dans le trou de manière à ce qu'il soit bien droit. Le haut de la motte (ou collet) doit être au même niveau que le sol. Au besoin, ajoutez de la terre dans le fond du trou (moins d'un tiers);
5. Remplissez le trou avec de la terre excavée, puis tassez légèrement;
6. Arrosez abondamment et attendez que l'eau soit absorbée avant de tassez délicatement la terre autour des racines;
7. Taillez les branches endommagées;
8. Ne fertilisez pas! Les plantes indigènes sont bien adaptées à nos sols, les fertiliser s'avère inutile et nuisible pour le plan d'eau adjacent;
9. Arrosez les premiers jours, surtout en période de canicule.



Images tirées de:
<http://banderiveraine.org/planter/faire-la-plantation/la-technique-de-base/>



Plantation en quinconce

Une initiative de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et du programme *Alimenter le changement* de Shell Canada.

Opération
Bleu Vert
Plan concerté contre les cyanobactéries



Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA
100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3
Tél. : 450 755-1651 | Téléc. : 450 755-1653
www.cara.qc.ca | info@cara.qc.ca

Fondé en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a pour principal mandat l'élaboration et la mise en œuvre progressive du plan directeur de l'eau pour la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption, laquelle englobe les bassins versants des rivières L'Assomption, de l'Achigan, Ouareau, Saint-Esprit, Noire, Saint-Jean ainsi que la zone des cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie. L'OBV CARA, tout en s'impliquant dans le milieu pour favoriser une approche par bassin versant, encourage la participation active des communautés concernées à l'échelle locale.